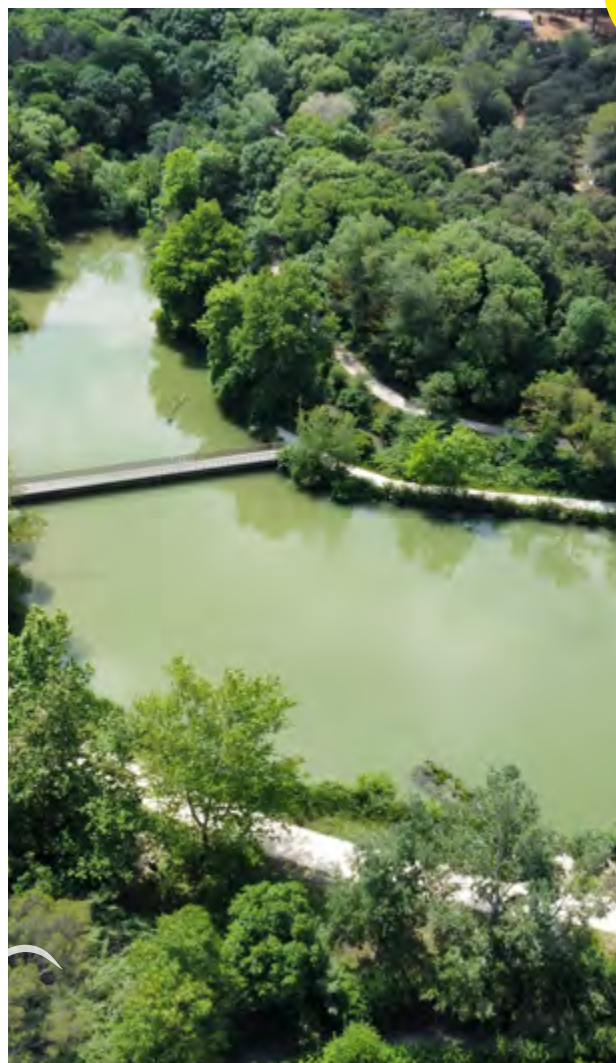
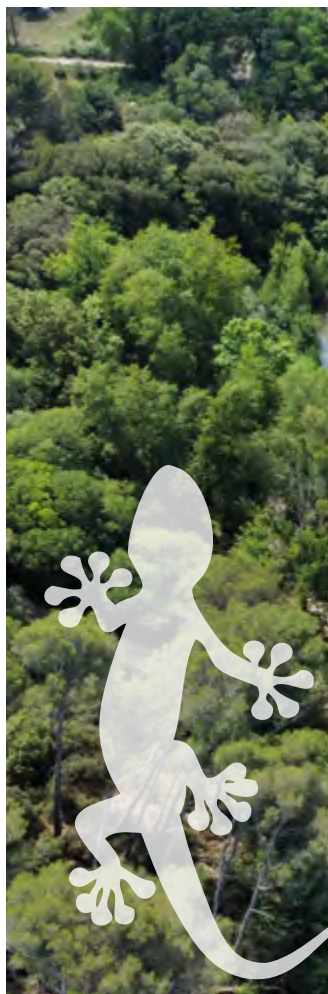




GÉKO 09

// Grans // Développement durable & démocratie participative //



ÉTÉ 2023

Sommaire

04 La déchetterie,
mode d'emploi



06 Petits gestes malins
pour économiser



08 L'eau à Grans



10 La navette électrique,
un succès qui ne se dément pas



12 Halte aux moustiques



15 Quand l'apéro
rime avec écolo



18 Bientôt une deuxième fleur
pour la ville ?



Éditorial

Les scientifiques nous alertent régulièrement, notre planète est en danger. Notre bonne vieille terre souffre du comportement humain. Si individuellement nous ne sommes pas totalement responsables de cet état de fait, nous avons cependant par nos comportements et nos habitudes, la responsabilité d'aggraver ou d'améliorer la situation.

Sans pour autant devenir des ascètes de l'écologie, nous avons tous le pouvoir d'agir pour apporter notre modeste contribution à la préservation de notre environnement. Des articles de ce magazine vous apporteront des éléments susceptibles de faire de vous des terriens éco-responsables et des Gransois respectueux de votre village.

La commune dispose de structures permettant à tout un chacun de se débarrasser de ses déchets. La déchetterie de Canebières, la dizaine de points d'apports volontaires, le ramassage des ordures ménagères, les poubelles de rue et les multiples canisettes sont autant de structures et de services à notre disposition sur notre territoire.

Dans la même veine, il n'y a pas de petits gestes ni de petites économies pour réduire nos factures d'énergie et économiser les ressources naturelles. Je vous invite à découvrir au fil des pages, les procédés employés par la Municipalité et ceux dont nous pouvons tous faire usage au quotidien. De même ceux dont la société emblématique gransoise *Tropic apéro* a équipé sa chaîne de production pour utiliser moins de matière plastique.

La préservation de l'environnement est bien l'affaire de tous quel que soit ses convictions, ses motivations ou sa condition. C'est en conjuguant et en unissant nos efforts que nous agissons bénéfiquement de manière globale sur l'environnement et plus particulièrement sur le bien-être et notre art de bien vivre à Grans.

Cette qualité de vie *made in Grans*, le jury national du label villes et villages fleuris est venu la vérifier et l'apprécier en vue de l'attribution de la deuxième fleur pour notre village.

Je vous souhaite un bel été à toutes et à tous, prenez soin de vous et de votre village.



Philippe LEANDRI
Maire de Grans

La déchetterie, mode d'emploi

La déchetterie est un service gratuit à la population (payant pour les entreprises¹) afin de permettre de mieux trier et jeter ses déchets. Il existe également des points de collecte disséminés dans toute la ville pour le verre, les plastiques, cartons et métaux. Ouverte 7/7 jours (voir encadré), la déchetterie de Grans comme cinq autres du territoire est gérée par l'association d'insertion Décllic 13. Elles sont équipées d'un caisson pour le réemploi. Les objets susceptibles d'une seconde vie y sont entreposés avant d'être valorisés. En 2021, ce sont 26 tonnes qui ont ainsi été remises en circulation sur l'ensemble des sites.

«Aujourd'hui, nous avons tous conscience des enjeux environnementaux et de la nécessité de protéger l'environnement» déclare Anne Munich, conseillère municipale déléguée à l'environnement. «Le recyclage et le tri sélectif sont des gestes simples et efficaces permettant de réduire les déchets et de préserver les ressources naturelles. Faisons tous preuve d'exemplarité en utilisant les points d'apports volontaires et la déchetterie mis à disposition sur notre territoire par les collectivités.»

La plupart des déchets sont valorisés à travers diverses filières

- Gravats : matériaux de construction, remblais
- Bois : panneaux d'agglomérés
- Cartons et papier : cartons
- Métaux : outils, caddies, clefs...
- Pneus : revêtement de sols pour des aires de jeux, production d'énergie
- Déchets verts : compost
- Bouteilles et emballages plastiques : bouteilles et emballages
- Les encombrants, les déchets toxiques sont traités mais ne peuvent pas être valorisés.

Au total, en 2021, 77 189.20 tonnes de déchets ont été traitées dont 4 139 pour la déchetterie de Grans.

Tous les déchets ne sont pas acceptés

Les déchets organiques, électriques et électroniques, les ampoules à filaments (les ampoules basse consommation sont à ramener dans les magasins), les couches-culottes ou encore le verre (bien que recyclé, mais recueilli dans les 12 containers spéciaux installés dans la ville) ne sont pas acceptés.

Les piles, batteries, pneumatiques et cartouches d'encre sont à rapporter en priorité chez les revendeurs.

¹ Les professionnels sont acceptés sur l'ensemble des sites sauf les week-ends et sur présentation d'une carte d'accès. Leurs dépôts sont facturés en fonction des volumes avec des tarifs différents s'il s'agit d'entreprises du territoire ou des entreprises de l'extérieur.



Déchetterie de Grans : quartier Canebières
Ouvert du lundi au samedi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 – 18 h
Dimanche 8 h 30-12 h – Fermée les jours fériés
ampmetromole.fr/dechgets/istresouestprovence

Petits gestes malins pour économiser

«C'est pas Versailles ici», «je baisse, j'éteins, je décale». Qui n'a pas entendu ces messages diffusés dans les médias incitant à réduire sa consommation d'électricité et réaliser quelques substantielles économies ?

Éviter de faire couler l'eau lors du brossage de dents, baisser la température du chauffage ou encore décaler les horaires de machine à laver ou du lave-vaisselle sont quelques-uns des gestes faciles à faire. Si certaines de ces actions paraissent évidentes pour tout un chacun, il n'est pas inutile de répéter ce message qui s'avère bon pour le porte-monnaie et bon pour la planète.

Nathalie Bossard, Vincent Leboeuf et Thierry Martin de l'association *Grans en transition* se sont appuyés sur un document édité par Déclics (Défis citoyens locaux d'implication pour le climat et la sobriété) afin de relayer les 100 éco-gestes pour réduire efficacement ses consommations d'énergie et d'eau à la maison.

Tous les moyens, même les plus élémentaires ou les plus simples sont bons pour réaliser des économies.

Il ne s'agit pas ici d'investissements lourds ou importants, mais seulement de petites actions au quotidien chez soi qui permettent de réduire ses factures.

«En termes d'économie d'énergie, la municipalité se veut économe et adopte depuis des années des gestes éco-responsables» annonce Philippe Leandri, maire de Grans. « Bien avant certaines communes et la flambée des tarifs de l'énergie, Grans a généralisé l'éclairage public en s'équipant de LED. Ce dispositif permet de réduire de 30% la facture EDF. Les bâtiments sont également pensés pour préserver notre environnement et nos finances: toit végétalisé, chauffage et climatisation en géothermie pour le gymnase Barugola, panneaux photovoltaïques sur les toits du centre technique municipal et au parc solaire de Canebières sont quelques-uns des nombreux équipements mis en place par la municipalité pour notre bien-être et celui de notre planète. »



Support de réflexion destiné aux enfants

Toutes les pièces de la maison sont passées au crible et tous les éléments étudiés. À chaque chapitre une série d'astuces est donnée, explications à l'appui pour moins dépenser. Cela va de la vérification des températures du réfrigérateur à sa façon de cuisiner ou encore de l'utilisation de l'ordinateur, qui est un gros consommateur d'énergie.

Dans nos régions, soleil et mistral sont idéaux pour faire sécher son linge et éviter ainsi l'utilisation d'un sèche-linge très gourmand en électricité. Récupérer l'eau de pluie pour arroser les plantes, utiliser des ampoules led ou à basse consommation, mettre un couvercle sur la casserole pour faire bouillir l'eau plus rapidement (25% d'économie d'énergie), se laver les mains à l'eau froide (l'eau chaude met du temps à arriver), ne pas utiliser le micro-ondes pour décongeler la nourriture (mais plutôt la sortir la veille) sont quelques exemples parmi tant d'autres.

Fort d'un premier atelier destiné aux habitants et parents en mai 2022, l'association gransoise a voulu adapter ces gestes aux enfants. Elle a pour cela organisé un atelier spécifique de sensibilisation à leur intention en décembre dernier. «Nous avons sélectionné 22 gestes à leur intention» précise Thierry Martin. «C'est un atelier participatif et interactif que nous proposons. Nous abordons d'abord de savoir ce qu'est l'énergie dans la nature puis les sources que l'on peut trouver dans son domicile, pièce par pièce». En découlent ensuite, les conseils et les moyens de réduire ses consommations proposés sur le support de réflexion mis au point par l'association.

Le document propose également une liste d'organismes et d'adresses pour en savoir davantage et aller plus loin dans les démarches d'économie d'énergie.

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes

- 1°C de moins, c'est 7% d'économie d'énergie.
- La 4G consomme 23 fois plus d'énergie qu'une connexion type ADSL
- 88% des français changent leur portable alors qu'il fonctionne encore
- Chaque français produit 21kg de déchets d'équipements électriques et électroniques
- 1 courriel d'1Mo équivaut à la consommation d'une ampoule de 60 W pendant 25 minutes
- 1 bain consomme 150 à 200L d'eau tandis qu'une douche n'en consomme que 30 à 60.
- Un robinet sans mousseur consomme 10 à 12 L chaque minute, tandis qu'un robinet avec mousseur n'en consomme que 5.
- 8.9 tonnes, c'est l'empreinte CO₂ par an et par français

Pour en savoir plus

gransentransition@gmail.com

<https://defis-declics.org/fr/> – facebook: [@defisdeclics](https://www.facebook.com/defisdeclics) – declics@cler.org

L'eau à Grans

D'où provient l'eau du robinet à Grans ?

L'eau est captée au niveau de la fontaine Mary-Rose, une résurgence de la nappe de la Crau. L'alimentation en eau de cette nappe est principalement d'origine artificielle. C'est l'irrigation traditionnelle des prairies de foin de Crau, dite *par submersion*, qui assure la plus grande part de la recharge de la nappe (70%), la pluie complétant cet apport principal. Il en résulte un régime de fluctuations annuelles artificielles marqué par de hautes eaux en été (irrigations de fin mars à fin septembre) et un régime de basses eaux en hiver, contrairement au fonctionnement classique des nappes méditerranéennes.

Son parcours entre son point d'origine et le robinet ?

Captée depuis une conque dans la résurgence du Parc de Mary rose, l'eau est aspirée par trois pompes de surface d'une capacité de 60m³/h, désinfectée au chlore gazeux afin de garantir sa potabilité, puis stockée dans deux réservoirs d'une capacité de 750 et 1200m³. Elle s'écoule ensuite gravitairement jusqu'au robinet.

Le rôle de la Société des eaux de Marseille ?

Implantée en Provence depuis 80 ans, la Société des eaux de Marseille est connue pour ses activités de gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement. De l'adduction à l'épuration, en passant par la production et la distribution d'eau potable ainsi que la collecte d'eaux usées, 1 200 collaborateurs interviennent sur quelques 70 communes.

Des restrictions en eau sont-elles envisageables ?

Face à la sécheresse présente dans notre région, et pour préserver les utilisations prioritaires de l'eau (santé, sécurité civile et approvisionnement en eau potable), des restrictions graduelles et temporaires sont déclenchées progressivement par les préfets en fonction de quatre niveaux de gravité : vigilance, alerte, alerte renforcée et crise.

La ville de Grans est actuellement placée en vigilance. Il est demandé à chacun d'avoir un usage économe de l'eau et d'adopter les éco-gestes. Une rubrique *Sécheresse* a été spécialement mise en place sur le site web www.eauxdemarseille.fr comprenant les informations réglementaires (arrêtés préfectoraux), les restrictions en fonction de la localisation et du profil du consommateur.

Pour connaître les éventuelles mesures de restriction d'eau à Grans, rendez-vous sur <https://www.eauxdemarseille.fr/secheresse/grans/>

L'eau est une ressource indispensable dont il est urgent de prendre soin et de la préserver. «*Pour contribuer à ces efforts collectifs, les services de la ville adoptent des gestes éco-responsables passant souvent inaperçus*», explique Michelle Scognamiglio, conseillère municipale déléguée aux parcs et jardins. «*Robinets temporisés, arrosage des jardinières du centre-ville avec l'excédent des eaux du canal de Craponne, installations de goutte à goutte, paillage des massifs arborés, plantation d'espèces méditerranéennes... autant d'attentions et de considération pour l'eau.*»



Vigilance sécheresse

Ensemble, préservons la plus précieuse des ressources : L'EAU



Respecter
les mesures de
restriction d'eau



Adopter un
comportement
écoresponsable



S'informer sur
le niveau d'alerte
dans sa commune

Retrouvez nos informations et nos conseils sur eauxdemarseille.fr/leau-dans-ma-ville/alerte-secheresse/



Notre territoire est si précieux



#chaquegestecompte

La navette électrique un succès qui ne se dément pas

Pour répondre aux besoins des administrés dépourvus de moyens de locomotion, pour réduire la circulation et le stationnement au cœur du village et désenclaver certains quartiers, la municipalité a mis en place une navette électrique et gratuite. *«Un nouveau service à la population que les Gransois s'approprient au fil du temps, à commencer par les élèves à la sortie de l'école»* lance Frédérick Arnould, adjointe au maire déléguée à la communication, au protocole, à la vie associative et aux sujets transversaux.

En trois ans d'existence, son succès ne se dément pas. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. De 2 915 passagers en 6 mois (juillet à décembre) en 2020, ils ont été 12 388 Gransois et Gransoises à profiter de cet outil écologique en 2022. Au total, ce sont près de 30 000 personnes qui ont utilisé la navette électrique depuis son lancement.

Fonctionnant du lundi au samedi de 7h à 19h hors périodes de vacances scolaires, la navette propose quatre circuits (vert, rose, jaune et bleu) qui permettent de rejoindre tous les quartiers de la ville dans le cadre des déplacements doux, souhaités par la municipalité.

Déborah, mère de trois enfants, est enthousiaste et ravie de ce service proposé par la municipalité *«Cela fait 37 ans que j'habite Grans et cela faisait longtemps que j'attendais ce genre de service»* explique-t-elle. Fervente adepte de ce moyen de transport, elle confie : *«en fait je l'utilise tous les jours. Pour l'école, mais également pour les courses. La navette me dépose directement devant la maison. Si je devais venir à pied, cela me prendrait 15 minutes. De plus, cela m'évite d'utiliser mon véhicule et me permet de réaliser des économies. Cela montre à mes enfants qu'il n'y pas que la voiture comme mode de déplacement»*. Prendre la navette, c'est également rencontrer du monde. Un lien social se crée entre ces utilisateurs de différents quartiers qui se retrouvent ainsi. *«C'est sympa de rencontrer des habitants autres que ceux de mon quartier ou de mon entourage»* ajoute Déborah qui connaît tous les chauffeurs. Des chauffeurs très attentionnés envers leurs passagers, rendant ainsi cette navette 100% attractive.

Faites un signe, et elle s'arrêtera pour vous conduire dans Grans !



Une fréquentation toujours en hausse

- 2020 : 2 915 passagers (moyenne de 485 sur 6 mois)
- 2021 : 8 836 passagers (moyenne de 736)
- 2022 : 12 388 (moyenne de 1 032)
- 2023 : 5 370 (moyenne de 1 074 sur 5 mois)

Halte aux moustiques

Il est revenu le temps de culicidés, autrement dit des moustiques de leur nom savant.

Qu'ils s'appellent culex pipiens, aedes detritus, aedes albopictus, ochlerotatus, ou aedes caspius, ils ont tous pour point commun d'être nuisants du fait de leur piqûre. «*Une nuisance, certes, mais pas de risque sanitaire*» précise une spécialiste de la Tour du Valat en Camargue.

Sur les 3578 espèces recensées dans le monde, une cinquantaine vit sur le littoral méditerranéen et seulement une quinzaine d'entre eux piquent l'être humain ou les mammifères. Les mâles sont inoffensifs, ce sont les femelles qui piquent afin d'ingérer du sang dont les protéines servent à la maturation de leurs œufs. Le cycle de vie démarre par la ponte, puis il faut de l'eau pour que les œufs éclosent et donnent des larves. D'où la nécessité de réduire les sources d'eau stagnante chez les particuliers par des gestes préventifs.

L'entente interdépartementale de démoustication gère le problème des moustiques au niveau des espaces naturels et plus particulièrement en Camargue par des opérations de démoustication avec un bio insecticide, le bacillus thuringiensis israelensis. Il est très sélectif et peu toxique envers les espèces non ciblées à la différence des insecticides chimiques, mais aucun insecticide ne garantit une éradication totale de la gêne causée par les moustiques.

Une autre solution consiste en l'installation de pièges autour des zones habitées ou dans les jardins. Ce dispositif présente de multiples avantages: moindre coût, aucun impact sur les milieux naturels et éradication de tous les insectes piqueurs, incluant le moustique tigre, le culex pipiens et les arabis. Ces pièges peuvent être utilisés comme méthode individuelle pour se prémunir des moustiques.

Les pièges dégagent du CO₂ comme un humain au repos et détruisent les moustiques, en capturant les femelles attirées dans un rayon allant jusqu'à 60 mètres. Lorsqu'elles arrivent à proximité, elles se retrouvent aspirées grâce à un ventilateur.



Le moustique-tigre

De son vrai nom *aedes albopictus*, il s'est largement disséminé dans le monde ces 30 dernières années et a fait son apparition en France en 2004. Il est désormais implanté dans une soixantaine de départements. Originaire des forêts du sud-est asiatique, il est progressivement sorti de son habitat naturel pour s'installer dans des milieux peuplés. Insecte fort nuisant, ses gîtes de reproduction sont fabriqués par l'homme, principalement au cœur de l'habitat résidentiel. Intraitable par des moyens insecticides, on le combat par des gestes préventifs de la part des particuliers et par une maîtrise des eaux domestiques propres comme sales.

Les protections passives

- Moustiquaires aux fenêtres: écologique et économique ;
- Certaines plantes aux abords de la maison (la citronnelle, le géranium odorant à la citronnelle, le basilic citron, la lavande, la cataire) contribuent à repousser les moustiques ;
- Lors des promenades en extérieur, il est recommandé de choisir des journées ventées et d'utiliser des vêtements amples et couvrants, de préférence bleu pâle ou vert clair, pour se fondre dans le paysage. Les vêtements ajustés opposant le noir et le blanc attirent les moustiques ;
- Éviter les points d'eau stagnantes: vider ou ranger tous les réceptacles contenant de l'eau ;
- Couvrir les récupérateurs d'eau ;
- Entretenir les piscines et plus particulièrement les bassins pour enfants ;
- Curer régulièrement les écoulements d'eau.

À savoir

Le moustique ne transmet ni le sida, ni le coronavirus.

Maladies locales, humaines et aussi animales transmises par le moustique

- Le *west nile virus*, encéphalite grave du cheval, véhiculé par un moustique du genre *culex*. Ce virus peut également provoquer une affection de type grippale très bénigne chez l'Homme ;
- Le virus *tahyna*, transmis par un moustique du genre *ochlerotatus*, occasionne un état grippal discret chez l'Homme ;
- La myxomatose, maladie du lapin, est due à un virus transmis par plusieurs espèces de moustiques (*ochlerotatus* et *anopheles*), mais le principal vecteur est la puce, qui prolifère dans les terriers.

Pour en savoir plus

- www.eid-med.org
- <https://tourduvalat.org/mediathèque/documentsinstitutionnels/positions>
- <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/la-terre-au-carre/la-terre-au-carre-du-mardi-18-avril-2023-6615182>



Quand l'apéro rime avec écolo

Quoi de mieux que quelques olives pour un apéro réussi? La société gransoise Tropic apéro propose toute une gamme de produits à base d'olives et de condiments. Qu'elles soient à déguster assaisonnées à la chilienne, à la provençale, farcies aux amandes et aux poivrons, à l'ail, à la persillade, au piment d'Espelette, à la diable... ou encore à tartiner sous forme de tapenade verte ou noire, d'olivade au chorizo, il y en a pour tous les goûts avec un résultat identique: un régal pour les papilles.

C'est à Grans que Tropic apéro, installé voilà plus de 30 ans, prépare et conditionne 14 millions de produits au sein de l'entreprise familiale créée par Patrick Martinez, l'actuel président directeur de la société. Une société qui compte une quarantaine d'employés sur l'ensemble du groupe (conditionnement et distribution).

«La municipalité ne peut qu'être fière de compter parmi son secteur économique une entreprise telle que Tropic apéro» ajoute Lise d'Ales-Boscaud, conseillère municipale déléguée à l'économie. «Elle incarne les valeurs gransoises: la famille, la réussite, la dimension humaine et l'amour de son territoire. Un bel exemple pour tous.»

En provenance de l'aire méditerranéenne, ce ne sont pas moins de 3 500 tonnes d'olives qui sont traitées chaque année avec la particularité de ne pas être manipulées manuellement dans un souci d'hygiène, d'un bout à l'autre de la chaîne de production industrialisée.

Tout y est automatisé, du dessalage de la matière première jusqu'à la mise sous vide pour l'emballage, et l'expédition dans toute la France, voire l'Europe. Ici pas de traitement thermique (pasteurisation) mais une mise sous atmosphère protectrice mise au point par Tropic apéro qui permet de préserver plus longtemps la fraîcheur du produit. Un procédé qui a permis de faire évoluer la DLUO¹ de 20 à 120 jours en 20 ans.

¹ date limite d'utilisation optimale

Une démarche écoresponsable à tous les niveaux

Mais au-delà du procédé technique mis au point par *Tropic apéro* afin de permettre de préserver la fraîcheur de ses produits, c'est la question environnementale qui préoccupe les dirigeants de la société. «*Nous sommes toujours attentifs sur l'évolution des emballages. Depuis de nombreuses années, nous travaillons sur ces problématiques. Nous avons suivi l'évolution des plastiques du PVC² au PP (polypro) jusqu'au RPET³ aujourd'hui*» précise le directeur et de rajouter : «*c'est actuellement le matériau qui respecte le plus l'environnement et la qualité des produits*». Depuis une dizaine d'années, la société gransoise a réduit la quantité de plastique dans ses emballages de l'ordre de 40%.

Dernier exemple en date, la nouvelle gamme de barquettes *Maxi Apéro*, format familial fabriquée à partir de plastique recyclé pèsent désormais 40 g couvercle compris. Elles ont ainsi perdu 15 g de plastique par rapport à l'ancien modèle : «*C'est un produit dont nous vendons environ à 2,5 millions d'exemplaires, ce qui représente 37,5 tonnes d'emballage plastique en moins*» explique Patrick Martinez.

Tropic apéro s'engage aussi dans le retraitement de ses propres déchets

Les effluents liquides sont récupérés dans des cuves puis transportées vers le site industriel de Lavéra afin d'y être traités pour servir à l'épandage. De même 70% des fûts vides servant au transport des fruits sont renvoyés à l'expéditeur et 30% sont recyclés par la société gransoise Irrinext afin de les transformer en tuyaux d'arrosage, goutte à goutte...

Les déchets cartons sont récupérés par un prestataire extérieur qui se charge de les retraiter.

Une démarche environnementale de chaque instant qui va jusqu'à utiliser de la colle soluble pour les étiquettes rendant la barquette plastique recyclable à 100 % y compris l'opercule qui la scelle. Un opercule imprimé informant de la recyclabilité de l'emballage afin de sensibiliser et inciter le consommateur au tri.

Tropic apéro en chiffres

- 14 millions d'unités vendues chaque année ;
- 145 références sur l'ensemble de la gamme ;
- 15 g : c'est le poids de plastique économisé sur les nouvelles barquettes de la gamme *Maxi apéro* ;
- 100% : c'est le taux de recyclage des emballages cartons et effluents ;
- 37,5 tonnes : c'est l'économie de plastique réalisée annuellement sur la fabrication de la nouvelle barquette *Maxi apéro*.

2 polyvinyl chloride (polychlorure de vinyle)

3 recycled polyethylene terephthalate (polytérephtalate d'éthylène recyclé)



Tropic apéro
Route de Lançon
13450 Grans
<https://www.tropic-apero.fr>

Bientôt une deuxième fleur pour la ville ?

Une deuxième fleur va-t-elle éclore sur les panneaux de signalisation d'entrée de ville ? C'est en tout cas le souhait de la commune après la visite de quatre membres du jury régional des villes et villages fleuris lundi 12 juin. Accueilli par le maire Philippe Léandri et la première adjointe Frédérick Arnould, le jury a pu tout d'abord découvrir Grans à travers la projection d'un film réalisé par le service communication avant d'aller visiter différents lieux du village.

Une première récompense d'une fleur avait été attribuée pour trois ans en 2020. Cette nouvelle visite a pour but de confirmer cette distinction, voire de décerner une deuxième fleur à la commune en fonction des critères du concours*. «*Il ne s'agit pas seulement de planter quelques fleurs, mais c'est une politique environnementale globale qui entre en jeu dans l'attribution ou non de ce label national*» explique la première adjointe.

Le document de 24 pages spécialement édité pour le jury reprend d'ailleurs toutes les actions réalisées ces dernières années dans le cadre du développement durable au cœur de tous les projets de la municipalité. C'est ainsi que sont présentés le développement des déplacements doux avec la création de voies piétonnes et cyclables, la mise en place de la navette électrique gratuite mais également la gestion de l'eau, la politique zéro phyto ou encore la transition énergétique avec une ville 100% led pour l'éclairage public assortie d'une gestion automatisée...

Les quatre représentantes du jury accompagnées par la 1^{re} adjointe, le directeur des relations publiques et celui des services techniques ont ensuite visité différents points de la ville à bord de la navette électrique. Une déambulation d'une heure et demie pour découvrir une partie des aménagements réalisés ces dernières années. Du parc Mary-Rose et du complexe sportif du même nom, aux berges de la Touloubre, en passant par le parc photovoltaïque, le cimetière paysager, le rond-point du moulin à blé... tous les aspects de la ville ont été présentés.

L'occasion pour Frédérick Arnould de répondre aux très nombreuses questions du jury qui avait étudié avec attention le livret édité par le service communication à l'occasion de sa venue : «*Une deuxième fleur serait une reconnaissance pour le travail des agents de la commune qui tout au long de l'année entretiennent les espaces verts et le village en général*». Une récompense méritée au vu des actions entreprises dans le domaine environnemental depuis plusieurs années comme le précise le maire : «*une deuxième fleur récompenserait l'implication de la commune qui fait preuve d'anticipation et qui propose des actions dans un projet global d'amélioration du cadre de vie*».

La visite s'est terminée par un débriefing à huis clos des quatre jurés qui remettront leur rapport aux instances régionales et nationales après avoir visité quelques 80 communes de la région durant l'été.

Les résultats seront connus fin novembre.



Les critères du concours

Ils sont nombreux et variés et en majeure partie liés à l'environnement : gestion de l'eau, fleurissement, inventaire et protection des espaces naturels, mobilier urbain, propreté, patrimoine bâti, entrées de ville, l'implication des habitants, des scolaires, maîtrise de l'affichage publicitaire, les jardins familiaux, gestion des produits chimiques... mais également la stratégie municipale, la présentation des travaux effectués et des projets.



ville de
Grans



// Grans // Développement durable & démocratie participative //

Bulletin trimestriel sur le développement durable
et la démocratie participative à Grans.

N° 09 – Été 2023 – **Dépôt légal**: 15 février 2021

Directeur de la publication: Philippe Leandri

Directrice de la rédaction: Frédérick Arnould

Comité de rédaction: R. Ansillon, C. Prigent, M. Peronnet,
J.-C. Laurens, R. Carta, A. Munich, P. Lepicouche.

Conception, réalisation, illustrations: Vincent Trotot

Photographies: V. Trotot, R. Ansillon, C. Prigent, P. Lepicouche

Tél.: 04 90 44 16 23 – **Courriel**: communication@grans.fr

Imprimerie: Print Concept – 04 81 19 12 10

